



Guy Teissier a aussi assuré de son soutien les cantonniers dont il veut « valoriser le métier ». PHOTO LAURENT SACCOMANO

**Propreté.** La communauté urbaine passe à la seconde phase de son contrat local, la « sectorisation des moyens ».

# Aux maires de secteur de jouer

■ De la théorie à la pratique, en matière de propreté, le président (UMP) de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM), Guy Teissier, veut montrer qu'il va vite. Sur fond de ballet de balayeuses parfaitement orchestré, ce dernier a tenu hier à témoigner de la mise en place du dispositif de proximité avec les mairies de secteur sur le parvis de l'opéra. Où ces dernières voient leur rôle accru, directement impliquées dans un comité de suivi. Accompagné de Sabine Bernasconi, maire (UMP) des 1er et 7e arrondissements, de Monique Cordier, vice-présidente en charge du dossier, l'élu en a remis une couche sur le contrat local de propreté voté en séance communautaire le 18 juillet. Après la signature lundi d'une charte d'engagement réciproque avec le patronat, le président de MPM s'adresse cette fois-ci aux citoyens.

« Nous avons commencé l'expérience sur les 1-7, 6-8 et 9-10. Dans le courant du mois, nous signerons un nouveau contrat avec les comités d'intérêt de quartier, syndicats ou administrateurs d'immeubles », détaille Guy Teissier. La tenue d'une réunion hebdomadaire pour faire le point sur les quartiers avec tout le monde est prévue et les maires « vont passer dans les quartiers et discuter avec les responsables de secteur ». Car la grande révolution de MPM, c'est aussi de fidéliser les équipes de cantonniers, désormais attachés à un territoire, indique Guy Teissier.

Ces derniers ne seront pas « une variable d'ajustement entre nettoyage et ramassage », assure-t-il, même si, avec l'utilisation de nouvelles bennes pour la collecte et la fin du fini-parti, l'élu compte

recupérer des agents pour assurer la propreté des rues. Le « gain » escompté n'ayant pas encore été chiffré, reconnaît le président de MPM, qui nuance aussitôt : « *Tout ça doit se faire avec la maîtrise, les syndicats, on avance doucement dans le consensus.* »

## Des élus « aiguilleurs »

Environ 150 cantonniers sont déployés chaque jour dans Marseille. « On travaille de 8h30 à 11h45 et de 13h à 17h », témoigne le jeune Najib, affirmant sous l'oeil « bienveillant » de son responsable que « *le travail est plus facile depuis deux semaines avec le changement du système de col-*

*lecte. On passe après les bennes, il y a moins de choses à ramasser.* » Le président de MPM a aussi annoncé l'embauche de 12 jeunes demandeurs d'emploi au cantonnement et le recours à 20 volontaires du service civique comme « ambassadeurs de la propreté », avec un accent particulier mis sur les marchés. « *Nous allons enfin être associés, nous allons devenir des aiguilleurs, en direct avec les services de MPM* » n'a pas manqué de se féliciter Sabine Bernasconi, qui entend faire reluire le pavé du centre-ville considéré avant tout comme une vitrine touristique.

MIREILLE ROUBAUD

## Collecte sélective : MPM promet des améliorations

■ « On ne pourra pas résoudre le problème si on continue à produire autant de déchets, il faut penser réduction et tri dès l'achat du produit », a lancé hier Monique Cordier, vice-présidente de la communauté urbaine chargée de la propreté. Une belle déclaration qui se heurte à la dure réalité que vivent les habitants du centre-ville qui ont décidé de trier : celle du « point d'apport volontaire » (PAV) rarement vidée. Il n'est alors pas rare de voir le bon samaritain se débarrasser d'un geste rageur des bouteilles en verre et autres emballages papiers dans la benne classique. « On a eu un problème, reconnaît l'élue, l'entreprise avec laquelle MPM avait passé une partie du marché n'était pas à la hauteur, nous avons dû relancer les appels d'offre. » Une partie de la col-

lecte sélective dans le centre-ville et les quartiers Nord a été attribuée à Derichebourg. Pour le reste, « un deuxième appel d'offre est en cours, tout devrait être réglé rapidement », assure Monique Cordier. Des cartes par secteur, où sont répertoriés les fameux PAV et les déchetteries, vont également être remises aux mairies de secteur qui les distribueront à leur tour aux habitants, complète l'élue. Et de glisser au passage que « *d'ici la fin 2015, les marchés arrivant à échéance, la répartition entre privé et public peut être revue.* » « On travaille au nouveau cahier des charges », confie Monique Cordier qui refuse d'entrer dans les détails. « *S'il y avait une solution, on l'aurait appliquée, on va faire dans la dentelle...* »

M.R.